

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **11 avril 2009**. Ces états sont accompagnés des rapports des commissaires aux comptes, M Nouredine HAJJI (AMC) et M Ahmed MANSOUR.

Bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	59 062	49 525
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	241 830	257 831
Créances sur la clientèle	(3)	1 677 617	1 316 016 *
Portefeuille-titres commercial	(4)	652	1 107
Portefeuille d'investissement	(5)	66 587	54 767
Titres mis en équivalence	(6)	4 765	4 563
Valeurs immobilisées	(7)	30 224	28 862
Actif d'impôt différé		51 843	152
Autres actifs	(8)	35 231	32 745 *
TOTAL ACTIF		2 167 812	1 745 568
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P	(9)	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	76 294	43 986
Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	1 774 578	1 616 698
Emprunts et ressources spéciales	(12)	109 134	31 922
Passif d'impôt différé		961	439
Autres passifs	(13)	82 482	70 405 *
TOTAL PASSIF		2 043 449	1 763 451
Intérêts des minoritaires		208	486
CAPITAUX PROPRES			
Capital		196 000	106 000
Réserves consolidées et assimilées		(124 320)	54 307 *
Résultat reporté		0	0
Actions propres		0	0
Résultat net consolidé		52 474	(178 675) *
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(14)	124 154	(18 368)
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		2 167 812	1 745 568

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat des Engagements Hors Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2008****(Unité: en milliers de dinars)**

	Note	31/12/2008	31/12/2007
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	15	490 194	188 917
HB 2- Crédits documentaires	16	75 497	120 820
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		565 691	309 737
ENGAGEMENTS DONNES			
	17		
HB 4-Engagements de financement donnés		122 260	32 986 *
HB 5- Engagements sur titres		0	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		122 260	32 986
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 7- Garanties reçues	18	831 007	536 638
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		831 007	536 638

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat de résultat consolidé
Période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008
(Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts et revenus assimilés	(19)	103 177	82 159 *
Commissions perçues	(20)	31 915	26 818 *
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(21)	7 165	4 904 *
Revenus du portefeuille d'investissement	(22)	3 063	3 903 *
Total produits d'exploitation bancaire		145 319	117 784
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(23)	52 766	47 739 *
Commissions encourues	(24)	1 905	1 615 *
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(25)	0	0 *
Total charges d'exploitation bancaire		54 671	49 354
PRODUIT NET BANCAIRE		90 648	68 429

Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(17 524)	(173 289)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(602)	(2 380)
Autres produits d'exploitation		26	7 *
Frais de personnel	(26)	(50 638)	(41 851) *
Charges générales d'exploitation	(27)	(15 914)	(16 801) *
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(4 514)	(12 692)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		356	311
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 837	(178 265)
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	(28)	(589)	(52) *
Impôts sur les sociétés	(29)	51 021	(389)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		52 269	(178 706)
Intérêts des minoritaires		(205)	(31)
RESULTAT NET CONSOLIDE		52 474	(178 675)
RESULTAT PAR ACTION (en DT)	(31)	2,677	(16,856)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat de Flux de Trésorerie consolidé

Période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008

(Unité: en millier de dinars)

	Exercice 2008	Exercice 2007
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	138 328	141 301
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(54 897)	(52 780)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	(157)	(26 125)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(382 099)	(93 448)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	159 189	130 310
Titres de Placement	7	(781)
Sommes versées au personnel & créiteurs divers	(60 727)	(41 159)
Autres flux de trésorerie	6 467	16 255
Impôt sur les sociétés	(292)	(1 101)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(194 182)	72 471
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 860	4 718
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	(11 767)	69 221
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(5 896)	(1 106)

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(14 802)	72 833
--	-----------------	---------------

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Augmentation/diminution ressources spéciales	(3 312)	(1 806)
Décaissement suite au remboursement de prêts	80 000	0
Dividendes versés	0	0
Encaissement suite à la libération du capital	90 000	0

Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	166 688	(1 806)
--	----------------	----------------

Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(44 296)	143 498
Liquidités et équivalents en début d'exercice	249 248	105 750

Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(30)	204 952	249 248
--	-------------	----------------	----------------

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007**1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2008.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**Périmètre**

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ;
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

Méthodes de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et ajustée ensuite pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	52,42%	Filiale	Intégration Globale	52,42%
Internationale SICAR	Financier	31%	Associée	Mise en Equivalence	33,6%
Arab International Lease	Financier	20%	Associée	Mise en Equivalence	20,00%

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios et intérêts réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2008 et au sens de la circulaire BCT 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée en décembre 2008.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

▪	B2 : actifs incertains	20 %
▪	B3 : actifs préoccupants	50 %
▪	B4 : Actifs compromis	100 %

Traitement des impayés

• Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés en contrepartie de comptes d'intérêts réservés. Ils sont ainsi présentés en net à l'actif du bilan. Les intérêts et commissions sur CMT réglés par le débit de comptes clients qui ont été classés douteux à posteriori sont déduits des produits de la banque et logés dans les chapitres d'intérêts et commissions réservés prévus à cet effet.

5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

5.4- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

5.5- Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Traitement des titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique "Titres mis en équivalence" et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique "résultat consolidé". Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : "Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence".

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

5.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Il a été décidé de procéder aux retraitements suivants, sur les chiffres au 31/12/2007, suite aux retraitements opérés sur les états financiers de la société mère :

Rubrique Retraitée	Mont.	Commentaires
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	96	Reclassement des Frais sur Avals pour 15 KDT et des Intérêts sur Comptes Personnel pour 80 KDT de PR2

PR2- Commissions perçues	112	Reclassement des Pertes de change pour (118 KDT) en déduction des Gains Nets sur Op° de change (PR3) et des commissions sur engagement de garantie pour 6 KDT en PR1
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	158	Reclassements des intérêts sur prêts indivis pour 158 KDT en PR4
CH2 - Commissions encourues	197	Reclassement des commissions sous-délégataire de change pour 52 KDT en déduction du poste PR3 et des charges de commissions sur garantie reçue SG pour 146 KDT en CH1
CH3 - Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	226	Reclassement des Pertes de change pour (226 KDT) en déduction des Gains Nets sur Op° de change (PR3)
CH6 - Frais de personnel	8	Reclassement de frais divers pour 8 KDT en CH7
CH7 - Charges générales d'exploitation	757	Reclassement des frais d'exploitation bancaires pour 383 KDT en CH2 et de frais de formation professionnelle pour 128 KDT et de charges fiscales sur salaires pour 246 KDT en CH6
	109	Reclassement de pénalités pour 109 KDT en CH9
PR8/CH9 - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	724	Reclassement de charges diverses d'exploitation en CH7 pour 724 KDT

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31/12/2008 et au 31/12/2007 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- les commissions entre sociétés du Groupe ;
- les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
- les cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de Recouvrement de Créances.
- les charges de personnels facturées par l'UIB à ses filiales

NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF****Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 59.062 KDT contre 49.525 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
CAISSE PRINCIPALE ESPECES	7 897	5 713
ESPECES EN ROUTE	2 199	2 476
FONDS DE ROULEMENT CHEZ IBS	287	293
ALIMENTATION GAB	3 613	2 736
CAISSE PRINCIPALE ESPECES EN DEVISES	832	498
BCT COMPTE ORDINAIRE	42 638	36 046
REMISE DE FONDS A IBS	1 334	1 258
CCP COMPTES ORDINAIRES	893	1 205
INT/COMPTES BCT A PAYER	0	(6)
CHEQUE BCT EMIS	(26)	19
S/Total	59 667	50 237
PROVISION DEPRECIATION CAISSE/BCT/CCP	(604)	(712)
Total	59 062	49 525

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 241.830 KDT contre 257.831 KDT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
PLACEMENT DE DEVISES CHEZ BCT	124 906	162 478
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	71 903	61 718
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	24 085	18 187
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS LOCAUX	0	431
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	9 140	14 459
AUTRES CREANCE / CONFRERES	6 000	0
AUTRES CREANCES/ SG	1 804	0
AUTRES CONCOURS	4 110	1 093
S.Total	241 947	258 366
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(117)	(535)
Total	241 830	257 831

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2008, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 1.677.617 KDT contre 1.316.016 KDT au 31/12/2007, se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	494 983	484 149
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	1 673 973	1 297 359
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	17 845	20 984
TOTAL	2 186 801	1 802 492
AGIOS RESERVES ET PROVISIONS	(509 184)	(486 476)
Total Net des Provisions	1 677 617	1 316 016

Les provisions et les réservations sur crédits à la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(322 226)	(308 731)
Total Provisions Risque De Contre Partie	(322 226)	(308 731)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(134 855)	(125 597)
INT RESERVES / CONSOLIDATIONS	(8 865)	(12 191)
INT RESERVES/ CREDITS A COURT TERME	(31 614)	(31 344)
INT/RESERVES /CREDITS MOYEN TERME	(4 645)	(3 412)
INT RESERVES/CREDITS/RESSOURCES SPECIALES	(3 177)	(1 033)
COMMISSIONS RESERVEES/CAUTIONS TND	(450)	(387)
AUTRES COMMISSIONS RESERVEES	(684)	(66)
PRODUITS DIVERS RESERVES	(2 668)	(3 715)
Total Intérêts & Agios Réservés	(186 958)	(177 745)
Total	(509 184)	(486 476)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 652 KDT au 31/12/2008 contre 1.107 KDT au 31/12/2007.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste totalise 66.587 KDT au 31/12/2008 contre 54.767 KDT au 31/12/2007 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
-TITRES D'INVESTISSEMENT	66 585	53 982
-TITRES DE PARTICIPATIONS	4 805	4 098
S/Total	71 390	58 080
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES DE PART.	(4 803)	(3 313)
Total	66 587	54 767

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 500	2 000
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	45	60
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	36 000	23 000
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	676	868
FONDS GÉRÉ SICAR	27 066	27 356
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERE SICAR	1 298	698
TOTAL	66 585	53 982

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 4 750 KDT à la date du 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007	Variation
TITRES AIL	2 646	2 494	152
TITRES INTERNATIONAL SICAR	2 104	2 069	36
Total	4 750	4 563	188

La variation de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence est portée dans la rubrique « Quote-part dans les entreprises mises en équivalence » au niveau de l'état de résultat consolidé.

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 30.224 KDT au 31/12/2008 contre 28.862 KDT au 31/12/2007 détaillé comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
FONDS DE COMMERCE	256	256
(-) AMORTISSEMENTS FONDS DE COMMERCE	(100)	(87)
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	4 216	3 956
(-) AMORTISSEMENTS LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	(2 565)	(1 937)
IMMOBILISATIONS EN COURS	180	0
Total	1 988	2 189

Immobilisations corporelles :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
IMMEUBLE D 'EXPLOITATION	9 913	9 397
(-) AMORTISSEMENTS	(3 295)	(3 092)
IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	2 756	2 965
(-) AMORTISSEMENTS	(338)	(302)
MATÉRIEL ROULANT	1 737	1 648
(-) AMORTISSEMENTS	(1 253)	(1 045)
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	5 533	5 571
(-) AMORTISSEMENTS	(4 868)	(4 727)
MATÉRIEL POUR TRAITEMENT INFORMATIQUE	10 082	10 923
(-) AMORTISSEMENTS	(10 080)	(10 921)
IMMOBILISATIONS MATÉRIELS INFORMATIQUES	7 307	6 349
(-) AMORTISSEMENTS	(3 121)	(2 127)
AMÉNAGEMENTS AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	13 384	12 834
(-) AMORTISSEMENTS	(11 099)	(10 633)
TERRAINS	4 306	4 306
MATÉRIEL AMICAL	18	18
(-) AMORTISSEMENTS	(18)	(18)
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4	4
(-) AMORTISSEMENTS	(4)	(4)
EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	101	102
(-) AMORTISSEMENTS EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	(51)	(45)
MOBILIER DE BUREAU	1 363	1 153
(-) AMORTISSEMENTS	(417)	(289)
MATÉRIEL DE BUREAU	1 639	1 204
(-) AMORTISSEMENTS	(356)	(210)
AMÉNAGEMENT IMMEUBLES EN LOCATION	4 535	1 936
(-) AMORTISSEMENTS	(703)	(381)
IMMOBILISATION CABLAGE INFORMATIQUE	242	225
(-) AMORTISSEMENTS	(75)	(52)
CABLAGES	65	41
(-) AMORTISSEMENTS	(12)	(7)
ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	1 045	968
(-) AMORTISSEMENTS ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	(313)	(211)
IMMOBILISATIONS EN COURS	210	1 092

Total	28 236	26 673
--------------	---------------	---------------

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2008, 51.843 KDT contre 152 KDT au 31 décembre 2007. Ce chiffre correspond principalement au droit de déductibilité future des dotations aux provisions constatés en 2007, mais non déduites dans le même exercice en raison de l'insuffisance du résultat fiscal.

Cet actif d'impôts différés n'a pas été constaté en 2007 en raison de l'incertitude de déductibilité future. Cette incertitude ayant été levée suite aux conclusions du contrôle fiscal, l'actif d'impôt a pu être constaté dans le résultat de l'exercice 2008.

Note 9 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 35.231 KDT au 31/12/2008 contre 32.745 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	640	525
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	31 951	31 294
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	13 966	14 839
AUTRES	282	1 295
S/Total	46 839	47 953
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(10 123)	(12 510)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE *	(1 485)	(2 698)
S/Total	(11 608)	(15 208)
Total	35 231	32 745

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 10 : Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers**

Ce poste présente un solde de 76.294 KDT au 31/12/2008 contre 43.986 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	74 025	41 279
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	362	520
AUTRES SOMMES DUES	1 907	2 188
Total	76 294	43 986

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
EMPRUNT/LE MARCHE MONETAIRE	35 400	39 747
CORRESPONDANTS ETRANGERS NOSTRI	149	501
CORRESPONDANTS ETRANGERS LORI	38 471	976
DETTES RATTACHEES	5	55
Total	74 025	41 279

Note 11 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente un solde de 1.774.578 KDT au 31/12/2008 contre 1.616.698 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
DEPOTS A VUE	689 752	619 537
COMPTES EPARGNES	606 296	566 170
COMPTES A TERME ET BONS DE CAISSE	401 670	351 996

CERTIFICATS DE DEPOTS	4 495	2 471
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	72 365	76 524
Total	1 774 578	1 616 698

Note 12 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 109.134 KDT au 31/12/2007 contre 31.922 KDT au 31/12/2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
RESSOURCES SPECIALES	28 507	31 819
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	0
DETTES RATTACHEES	627	103
TOTAL	109 134	31 922

Note 13 : Autres passifs

Ce poste présente un solde de 82.482 KDT au 31/12/2008 contre 70.405 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	1 336	1 725
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	55 302	44 322
AUTRES COMPTES DE PASSIF	7 788	7 140
PROVISIONS POUR PASSIFS	18 056	17 218
TOTAL	82 482	70 405

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES**Note 14 : Capitaux propres**

A la date du 31-12-2008, le capital social du Groupe s'élève à 196 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 17 600 000 d'actions et de 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT, libérés en totalité.

Les capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2008, accusent au 31/12/2008 un total de 124.019 KDT contre (18.372) KDT au 31/12/2007. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2008, se présentent comme suit:

Désignation	UIB	INI	IRC	SICAR	AIL	TOTAL
CAPITAL	196 000	0	0	0	0	196 000
RESERVES CONSOLIDEES & ASSIMILEES	(123 627)	(537)	(1 016)	445	414	(124 320)
ACTIONS PROPRES						0
RESULTAT NET CONSOLIDE	52 558	(147)	(143)	54	152	52 474
Total Capitaux Propres Au 31.12.2008	124 931	(684)	(1 158)	500	566	124 154

ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données**

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 490.194 KDT au 31 décembre 2008 contre 188.917 KDT au 31 décembre 2007. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	142 147	107 213
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	327 807	60 815
AVALS DONNES EN DINARS	4 970	3 833
AVALS DONNES EN DEVISES	2 478	2 300
AVALS DONNES/ BILLETS DE TRESORERIE	0	400

AVALS DONNES/ EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 462	3 026
GARANTIES DONNEES A DES CORRESPONDANTS LOCAUX	11 330	11 330
Total	490 194	188 917

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 75.497 KDT au 31 décembre 2008 contre 120.820 KDT au 31 décembre 2007. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	28 012	17 210
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	18 396	15 558
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	15 604	7 467
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	7 926	5 619
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	37	35
S.Total Credoc Import	69 975	45 889
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT *	5 101	73 783
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP *	422	1 148
S.Total Credoc Export	5 523	74 931
TOTAL	75 497	120 820

* Un retraitement est effectué pour les besoins de la comparabilité.

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 122.260 KDT au 31 décembre 2008 contre 32.986 KDT au 31 décembre 2007. Les engagements de financements donnés au 31 décembre 2007, ont été retraités rétrospectivement pour les besoins de la comparabilité du montant des découverts autorisés et non utilisés de 27 872 KTND.

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 831.007 KDT au 31 décembre 2008 contre 536.638 KDT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	39 443	39 426
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	453 880	128 034
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	337 684	369 178
Total	831 007	536 638

Les garanties reçues de l'Etat et des institutions d'assurances représentent un solde de 39.443 KDT au 31 décembre 2008 contre 39.426 KDT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
SOTUGAR	10 820	7 944
FNG ET FOPRODI	4 216	4 164
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	24 407	27 318
Total	39 443	39 426

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 453.880 KDT au 31 décembre 2008 contre 128.034 KDT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	327 807	60 814
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	14 636	14 636
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	63 241	2 584

GARANTIE DONNEE PAR LA SG SUR CREANCES CLASSEES	48 196	50 000
Total	453 880	128 034

Les garanties reçues des la clientèle totalisent 337.684 KDT au 31 décembre 2008 contre 369.178 KDT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES	24 088	11 744
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES **	313 596	357 434*
Total	337 684	369 178

* les garanties reçues de la clientèle au 31 décembre 2007 ont été retraitées rétrospectivement à des fins de comparabilité.

** le solde concerne exclusivement les garanties expertisées sur les créances classées.

ETAT DE RESULTAT

Note 19 : Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 103.177 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	4 337	4 436
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE *	94 517	74 749
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	4 323	2 973
Total	103 177	82 159

* En 2008, la banque a commencé à comptabiliser parmi ses produits les intérêts impayés sur les clients sains. Au 31 décembre 2007, ces intérêts totalisaient 297 KDT.

Note 20 : Commissions

Le solde de ce poste s'élève à 31.915 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
TOTAL GENERAL	31 915	26 818
OPERATIONS SUR EFFETS CHEQUES ET OPERATIONS DIVERSES	19 945	18 668
Effets, chèques et opérations diverses	14 136	13 329
Effets à l'encaissement	79	81
Effets escomptés	138	126
Opérations diverses sur effets	125	134
Opérations par chèques en Dinars ou en Dinars convertibles	2 932	3 073
Opérations de virements	1 703	1 708
Opérations sur titres	50	53
Avals, cautions et acceptations bancaires	133	130
Location de coffres-forts	40	33
Règlement de succession	72	66
Commissions de comptes	1 820	1 539
Commissions de découvert	1 389	1 418
Frais de tenue de comptes	5 655	4 968
Commissions sur billets de trésorerie	14	26
Opérations monétiques & télématiques	5 795	5 313
COMMISSIONS DE CHANGE ET DE COMMERCE EXTERIEUR	3 137	2 772
Commissions sur Credoc & Cautions à l'Etranger	322	310
Commissions sur Remises Documentaires & Transferts	2 734	2 373
Autres Commissions	81	89
COMMISSIONS SUR CREDITS	8 232	4 553
Commissions de Mise en place	5 374	3 409

Commissions Assurance sur Crédits	2 138	789
Commissions de Traitement	720	355
COMMISSIONS D'INTERMEDIATION	242	213
AUTRES COMMISSIONS	359	612

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève à 7.165 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- AUTRES INTERETS SUR PLACEMENTS	7	110
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	7 158	4 794
Total	7 165	4 904

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3.063 KDT au 31/12/2008 et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	2 316	3 249
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	99	100
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	523	396
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	125	158
Total	3 063	3 903

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 52.766 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	4 400	3 031
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	47 457	44 305
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	903	403
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	5	0
Total	52 766	47 739

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 1.905 KDT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEVICES	57	59
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	152	162
- HONORAIRES STES DE RECOUVREMENT *	10	(16)
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	136	103
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	26	20
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	230	185
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	450	491
- FRAIS DE GESTION DU FONDS GERE SICAR	240	229
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	87	86
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	518	297
Total	1 905	1 615

* Les commissions de recouvrement ont fait l'objet d'une correction relative à une erreur produite en 2006.

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions ou non s'élèvent à 17.524 KDT au 31/12/2008 :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
COÛT NET DU RISQUE CLIENTELE	(18 086)	(146 354)
COÛT NET DU RISQUE DIVERS	561	(26 935)
TOTAL	(17 524)	(173 289)

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(26 827)	(146 885)
PERTES COUVERTES	(3 687)	(184)
PERTES NON COUVERTES	(1 730)	(840)
REPRISES PROV. DEVENUES DISPONIBLES	10 471	1 555
REPRISE SUR PROVISIONS UTILISEES	3 687	0
Coût Net du Risque de Contrepartie	(18 086)	(146 354)

Le coût net du risque divers se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(1 988)	(26 935)
PERTE SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	(2 064)	0
REPRISES SUR PROVISIONS	4 613	0
TOTAL	561	(26 935)

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement:

Les dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement totalisent 602 KDT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(1 588)	(227)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(381)	(2 158)
PROFIT/REALISATION TITRE PARTICIPATION	1 150	(0)
P&P EXCEP / REALISATION TITRES DE PARTICIPATION	0	0
REP DE PROV/TITRES PARTICIPATION	123	0
REPRISE PROV/FONDS GERE SICAR	94	5
Total	(602)	(2 380)

Note 27 : Frais de Personnel

Les Frais de personnel totalisent 50.638 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- REMUNERATION DU PERSONNEL	(38 257)	(31 248)
- CHARGES SOCIALES	(10 573)	(8 742)
- AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(1 808)	(1 862)
Total	(50 638)	(41 851)

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les Charges générales d'exploitation totalisent 15.914 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	(13 670)	(7 883)
FRAIS DIVERS DE GESTION	(2 244)	(8 918)

Total	(15 914)	(16 801)
--------------	-----------------	-----------------

Note 29 : Impôt sur les sociétés:

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35%). La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2008 totalise 308 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- IMPOT COURANT	(151)	(123)
- IMPOT DIFFERE	52 172	(265)
Total	51 021	(388)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 30 : Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 204.952 KDT au 31/12/2008 contre 249.248 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	59 667	50 237
- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	223 069	242 419
- DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES & FINANCIERS	(77 783)	(43 408)
Total	204 952	249 248

AUTRES NOTES**Note 31 : Résultat par action**

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
RESULTAT NET (EN KDT)	52 474	(178 674)
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES (EN KDT)	52 474	(178 674)
NOMBRE MOYEN D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES	19 600 000	10 600 000
Résultat par action (en DT)	2,677	(16,856)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Note 34 : Evénements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05/03/2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

1- Rapport AMC Ernst & Young**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****Etats financiers Consolidés - exercice clos le 31-12-2008****Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 mai 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de l'UIB au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'UIB. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion

Au terme de nos travaux, nous exprimons les réserves suivantes :

- La banque a comptabilisé en 2008 un actif d'impôt différé lié au report déficitaire au niveau de la société mère pour un montant de 51 544 KDT (ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés n° 8). Ce traitement n'a pas été effectué conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11 relatives aux corrections d'erreurs. Les résultats consolidés de l'exercice 2008 devraient être réduits à hauteur de 51 544 KDT et les capitaux propres d'ouverture et les données comparatives de l'exercice 2007 retraités conformément aux dispositions de la norme.
- La banque a comptabilisé des reprises de provisions à hauteur de 1 263 KDT résultant de la réévaluation des garanties sur certaines relations classées sans que cette reprise ne corresponde à un recouvrement effectif ni amélioration de la classe de risque. Le résultat de l'exercice est sur estimé à concurrence de ce montant.
- La banque a comptabilisé une provision pour départ à la retraite pour 942 KDT imputée en intégralité sur le résultat de l'exercice 2008. Le traitement adopté par la banque est inapproprié puisque la provision comptabilisée ne correspond pas au passif encouru par la banque au 31/12/2008 par référence au cadre

conceptuel de la comptabilité financière. A titre indicatif, le montant de ce passif par référence aux normes internationales (IAS 19) est estimé au 31/12/2008 à 2 266 KDT ;

- La comptabilisation, pour la première fois, des provisions pour départ à la retraite (comme indiqué dans le paragraphe précédent) et l'application de nouvelles règles d'activation des agios réservés sur les crédits à moyen terme (telle que mentionnée au niveau de la note aux états financiers n°19) n'ont pas donné lieu aux traitements de changement de méthodes comptables conformément à la norme comptable 11. Le résultat de l'exercice 2008 et les capitaux propres d'ouverture devraient être ajustés en conséquence ;

A notre avis et sous réserve des points exposés ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

La sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008 appellent de notre part les mêmes réserves que celles formulées ci-dessus.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 24 mars 2009

2- Rapport Ahmed Mansour

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES AU TITRE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES

AU 31 DECEMBRE 2008

Tunis le 27 Mars 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 29 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés du « Groupe Union Internationale de Banques » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008 tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration de la Banque.

1. Nous avons audité le bilan consolidé du « Groupe Union Internationale de Banques » au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultats consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidés et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à la même date ; ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers sur la base de notre audit.
2. Nous avons effectué notre audit selon les normes généralement admises. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, considérés dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.
3. Le périmètre de consolidation tel que déterminé par l'Union Internationale de Banques comprend, outre la société mère, quatre autres entreprises dont deux ont été mises en équivalence, à savoir : « Arab International Lease » (AIL), « l'International Sicar », et deux ont été intégrées globalement ; il s'agit de la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances (I.R.C) » et de la société « Intermédiaire International » (INI).
4. Antérieurement à l'exercice audité, la Banque s'est abstenue de constater les actifs d'impôts différés au titre des excédents de provisions constatées par rapport à ses

résultats fiscaux, en raison des incertitudes quant à leur déductibilité fiscale future. Courant l'exercice 2008 et sur la base des résultats du contrôle fiscal approfondi ayant couvert les exercices 2003 à 2007, la direction de la Banque a changé ses estimations et a constaté un actif d'impôt différé pour un montant de 51,545 MDT en contre partie des résultats consolidés de l'exercice 2008.

S'agissant, à notre avis, de changement d'estimation, le traitement en question, conforme aux prescriptions de la norme comptable nationale n° 35 et internationale IAS 12, n'appelle pas de notre part de remarques particulières ; étant précisé que le même traitement n'est pas opéré au niveau des comptes individuels en application des normes tunisiennes en la matière.

5. Nous avons obtenu de l'Union Internationale de Banques communication des états financiers et des liasses de consolidation des sociétés considérées dans le périmètre de consolidation. Les liasses en question ont été préparées par les directions des sociétés concernées et ont été soumises à la vérification de leurs commissaires aux comptes, exception faite de celle de l'AIL. Concernant les rapports des commissaires aux comptes, seul celui de « Arab International Lease » nous a été communiqué.

6. En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Union Internationale de banques, nous avons exprimé au sujet des états financiers individuels de l'exercice 2008 des réserves portant principalement sur les risques inhérents à la faiblesse du système de contrôle interne et du système d'information.

Notre opinion est également motivée par des limitations rencontrées lors de nos travaux et par des qualifications portant sur les opérations d'inventaire des valeurs de la banque et sur le rattachement des résultats déficitaires dégagés au titre de l'exercice 2007, aux exercices 2006 et antérieurs pour 173,869 MDT.

Ces qualifications figurent aux paragraphes 5 à 8 de notre rapport général de commissariat aux comptes relatif aux états financiers de 2008.

7. Il a été procédé à l'annulation des opérations réciproques portant sur les cessions des créances antérieurement consenties par l'U.I.B en faveur de sa filiale « l'Internationale de recouvrement des créances (I.R.C) », moyennant la réintégration, parmi les actifs du groupe, des éléments figurant au niveau du bilan de la filiale et l'élimination des profits réalisés par la société mère. Les pertes subies par l'U.I.B au titre des décotes appliquées sur les garanties cédées, n'ont pas fait l'objet de retraitement par référence à la valeur actuelle des garanties concernées.

8. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 5 à 7 ci dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés du « Groupe Union Internationale de Banques », arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'annexés aux pages 5 à 29 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière du groupe ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date.

Ahmed Mansour